

Allocution de Monsieur Pierre MARCELLESI

Président de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca

Merci Monsieur le maire, Monsieur le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs, chers amis, merci d'être venu si nombreux aujourd'hui à San Gavino, sur le territoire de l'Alta Rocca, dans ce pôle de centralité qu'est désormais la halle aux producteurs.

Il y a peu de moments pour un élu de se réjouir, et les inaugurations font partie de ces rares moments. Aujourd'hui cette inauguration de la halle aux producteurs diffère quelque peu des nombreuses autres qu'a opérées la Communauté de communes parce que j'y vois une haute valeur symbolique.

Comme le maire de San Gavino di Carbini l'a rappelé, c'est la première fois que la Communauté de communes exerce son pouvoir issu de la loi NOTRe en matière de développement économique et de politique du commerce, voilà une réalisation concrète issue de ce transfert de compétences à l'échelon intercommunal. C'est aussi une haute valeur symbolique parce que cet échelon de compétence est partagé par la Collectivité de Corse, notamment avec l'ADEC et les services de l'Etat, et c'est dans ce cadre que d'un commun travail, d'un financement partagé, nous avons pu réaliser une telle opération. J'y vois une œuvre collective et un travail consensuel autour de cette action.

Cette structure doit être le commun entre les artisans, les commerçants, nos producteurs, bref, nos acteurs économiques, ceux qui sur notre territoire produisent et transforment notre terroir, et au-delà, transmettent ce qu'ils savent.

La Communauté de communes a porté ici un projet d'une ampleur territoriale, et qui va pour l'ensemble des acteurs pouvoir être utile. Cette structure est dédiée à notre terroir et à ses productions, à notre territoire, aux savoir-faire. Cette halle doit aussi être un espace de représentation des métiers d'arts anciens, de transmission du savoir des artisans, au-delà même de notre territoire, c'est très volontiers que la communauté de communes servira de chef d'orchestre à cette fin.

Après cette inauguration sera signée une convention de partenariat et de promotion entre la Communauté de communes de l'Alta Rocca et le lycée agricole de Sartène, j'y vois bien plus qu'un acte formel ou symbolique, mais bel et bien la mise en œuvre d'un lien étroit. A l'heure où peut se poser la question de pérenniser de telles structures, je veux vous assurer que nous serons tous unis et solidaires pour défendre de tels établissements sur notre territoire, cette convention montre bien là notre détermination.